

Affectation et inscription des élèves à la Rentrée 2020 Département de la Gironde

VOS INTERLOCUTEURS

- L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVÉ DE LA GIRONDE**

	CONTACT	CALENDRIER
Entrée en 6^{ème}	Directeur de l'Ecole actuelle de l'élève	Jusqu'au mardi 12 mai
Entrée en 2^{nde}	Chef d'établissement du collège actuel de l'élève	Jusqu'au mercredi 17 juin
Changement d'établissement souhaité :	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève	
- Collège (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) et Terminale GT et pro		Jusqu'au lundi 15 juin
- 1^{ère} GT et pro		Jusqu'au mercredi 10 juin
Pour les déménagements tardifs intervenant après ces dates, votre contact reste l'établissement actuellement fréquenté par l'élève.		

- L'ÉLÈVE EST ACTUELLEMENT INSCRIT DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT ET ARRIVE EN GIRONDE**

	CONTACT	CALENDRIER
Tous niveaux collège	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) Site internet de la DSDEN 33 (Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)	A partir du mercredi 13 mai
Entrée en 2^{nde} GT et pro Entrée en 1^{ère} techno et pro	Chef d'établissement du collège ou lycée actuel de l'élève DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) Site internet de la DSDEN 33 (Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)	Jusqu'au mercredi 17 juin A partir du jeudi 18 juin
Entrée en 1^{ère} générale Entrée en Terminale GT et pro	DSDEN de la Gironde (Procédures et imprimés à télécharger) Site internet de la DSDEN 33 (Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)	A partir du lundi 18 mai

Pour faciliter leur traitement rapide, les dossiers complets doivent être transmis le plus tôt possible.

→ **Accompagnement si besoin : dSDEN33-divel1@ac-bordeaux.fr**

Modalités de recours aux décisions d'affectation

SI LA FAMILLE SOUHAITE FORMULER UN RECOURS APRES LA DECISION D'AFFECTATION

- **Procédure et imprimés à télécharger**

Site internet de la DSDEN :

<http://www.ac-bordeaux.fr/dsden33/pid31822/accueil.html>

(Rubrique « Modalités d'inscription et d'affectation des élèves »)

- **Les familles ne sont pas reçues à la DSDEN**

Calendrier

6ème :

- Dépôt jusqu'au mardi 30 juin
- **Réponse par courrier aux familles** à partir du mercredi 8 juillet

Autres niveaux :

- Dépôt jusqu'au mercredi 8 juillet
- **Réponse par courrier aux familles** à partir du mercredi 15 juillet

Contact

dsden33-divel1@ac-bordeaux.fr